



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 25 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq février à 18 H 30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 19 février 2019

Date d'affichage de la convocation : 19 février 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Nombre de procurations : 7

Nombre de voix : 25

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, M. Jean-François Esteban, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, M. Jean-Claude Mercier, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. Vincent Rieutor, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Danièle Trabuc, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous a donné procuration à Mme Janet Zaragoza

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

Mme Véronique Leruste a donné procuration à Mme Marie-Christine Bouvier

Mme Véronique Martin a donné procuration à M. André Sauzède

M. Jérôme Mercadé a donné procuration à M. Jacky Clavairolle

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Alexandre Trouillard

Mme Martine Villeneuve a donné procuration à M. Jean-Claude Mercier

Secrétaire de séance : M. Michel Jean.

DEL2019_005 Equipement sportif d'intérêt territorial – demande de l'Europe, de L'état, de la région Occitanie et du département du Gard

ID : 030-213000623-20190225-DEL2019_005-DE

Monsieur le maire rappelle les délibérations en date du 24 septembre dernier par lesquelles le conseil municipal décidait d'acquérir l'ancienne usine de la SCI l'Avenir située à la zone d'activités le Vigné en vue d'aménager un équipement sportif.

Le budget de l'opération est estimé à 653 544 €HT (frais de maîtrise d'œuvre inclus).
Monsieur le maire propose de demander des aides financières auprès de l'Etat (DSIL), de la Région Occitanie et du département du Gard selon le plan de financement ci-après :

FINANCEURS	MONTANT DEMANDE	%
ETAT (DSIL)	195 000	30
REGION	195 000	30
DEPARTEMENT	131 772	20
COMMUNE	131 772	20
TOTAL	653 544 €HT	100

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De demander les subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département conformément au plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote :

Présents	18
Procurations	07
Nombre de voix	07
Pour	25
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

